

Pale...Aji!

Numéro 8, Mars 2021



Ansanm pou yon Demen Miyò an Ayiti



La Ville du Môle Saint-Nicolas



Travaux de conservation de sol à Desforges (2^{ème} section communale de Bombardopolis).



Ansanm pou yon demen miyò ann Ayiti

www.ademahaiti.org

- 76 Boulevard du 15 octobre / Rte de Tabarre – Pétion-Ville, Haïti
- Centre de Formation Bois d'Or à Jean Rabel
- Route Floxy, Bombardopolis

E-mail : association@ademahaiti.org

Tél : (509) 3711 1149

Quoi de neuf ce trimestre ?

Editorial *L'accompagnement des communautés : un principe fort dans le mode d'intervention d'ADEMA,*
Mausert François Page 1

Le mode d'intervention d'ADEMA dans le développement local dans le bas Nord-Ouest **Keslaine Alexandre** Page 1

Zoom sur un programme : *Article sur les travaux de conservation de sol* **Clother Génés** Page 2

Réflexion autour de... : *Développement durable et Assistanat* **Christ-Falin Oralus** Page 3

Rencontre avec *Claubert Beaubrun, Inspecteur principal du BDS de Jean Rabel* Page 4

Dans le bas Nord'Ouest... *Môle Saint-Nicolas - Le tourisme : un potentiel inexploité* Page 5

Album de quelques activités... Page 6

Brèves des programmes Page 7

Nos principaux partenaires financiers et techniques Page 7

L'accompagnement des communautés : un principe fort dans le mode d'intervention d'ADEMA

Dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique, ADEMA a réaffirmé sa mission :

ADEMA accompagne, mobilise, renforce les acteurs locaux, encourage les initiatives locales, développe des modèles innovants sur le plan social, culturel, environnemental, économique et politique.

Toutes les interventions d'ADEMA ont pour socle la concertation/participation. Pour ADEMA, la concertation est un degré élevé de participation qui consiste en un processus de dialogue permanent et constructif dont le but est de parvenir à des propositions d'orientations ou des projets acceptés par toutes les parties impliquées. L'objectif de la concertation est donc de rechercher un accord entre les participants en vue d'une prise de décision ultérieure, et non pas seulement d'échanger des informations ou des arguments, ce qui distingue la concertation du débat.

Dans cette période si sombre où le repli sur soi même peut être de mise, ADEMA souhaite plus que jamais accompagner les communautés dans la mise en œuvre d'actions durables nécessaires également dans la création de liens entre les acteurs. Cela se traduit au travers d'actions transversales comme l'accompagnement des structures locales (organisation de pêcheurs et producteurs, conseils d'écoles, structures locales et communales de protection civile...), le renforcement des capacités mais aussi des appuis dans la construction et la gestion d'équipements collectifs utiles pour la population que ce soit au niveau éducatif (appui à 30 écoles), social, culturel (organisation d'animations), sportif (construction du Centre Sportif de Bombardopolis) et économique (PME : cassaverie, poissonnerie, boutiques d'intrants agricoles et pêche).

Mausert FRANÇOIS
Directeur Exécutif d'ADEMA

Le mode d'intervention d'ADEMA dans le développement local sur la zone du bas Nord-Ouest



Tronçon de la route de Môle Saint-Nicolas, réhabilité par le Programme d'Appui au Développement Local, en appui à la mairie de la ville de découverte. Un financement de l'Union Européenne.

Depuis l'organisation des élections dites démocratiques accouchant les élus locaux des communes communément appelées Collectivités Territoriales, le processus de décentralisation est encore inabouti en Haïti créant des situations où les élus locaux ne sont pas en mesure d'assurer pleinement les compétences qui leurs sont dévolues par la loi. Fort de ce constat, ADEMA a développé le Programme d'Appui au Développement Local (PADL) dans le Bas Nord-Ouest. L'approche visée consistait à appuyer le processus de décentralisation par le développement d'une gouvernance participative. En tant qu'ONG Locale, elle se positionne à une échelle régionale pour une plus grande proximité à la fois avec les collectivités locales et avec les organisations de base de la société civile qui font montre d'un certain dynamisme.

ADEMA intervient depuis 2005 dans le domaine du développement local. Ses interventions s'inscrivent dans une approche territoriale du développement plutôt que dans une approche sectorielle. En effet, l'ensemble de ses interventions se construisent autour de certains principes fondamentaux reflétant la vision qu'ADEMA porte sur le développement local entant qu'ONG locale.

ADEMA appuie les communes de Baie-de-Henne, Bombardopolis, Jean-Rabel et Môle Saint-Nicolas à la mise en place de dispositif de concertation et d'outils de planification animés autour de l'élaboration de leur Plan Communal de Développement (PCD), du Schéma d'Aménagement Urbain, du Schéma de Déplacement et de l'adressage des communes.

Pour la mise en œuvre des projets issus des Plans Communaux de Développement, ADEMA accompagne les communes dans la recherche de financement et a également fait le choix de répondre aux besoins exprimés par certaines associations de base en les appuyant dans la réalisation d'initiatives économiques notamment en lien avec l'agriculture ou la sécurité alimentaire.

Les projets de développement local sont donc à la fois perçus, comme des canaux d'apprentissage pour les acteurs d'une gouvernance participative et comme des initiatives permettant d'impacter le territoire, en vue d'une amélioration des conditions de vie de la population.

Keslaine ALEXANDRE
Assistante Technique du Programme d'Appui au Développement local



La digue en terre battue, structure conversationniste à promouvoir dans le traitement des ravines

Tout le monde s'accorde à reconnaître aujourd'hui l'acuité des problèmes relatifs à la conservation de sol en Haïti en général et dans le Nord-Ouest en particulier. L'histoire des pratiques paysannes dans les campagnes haïtiennes s'est manifestée par une destruction progressive et considérable du couvert arbustif et arboré, destinée à élargir les surfaces cultivées et satisfaire les besoins d'une population sans cesse croissante et sous équipée : abattis-brûlis pour la mise en culture de nouvelles terres, coupes de bois pour la construction et les besoins énergétiques (bois de feu, charbon de bois) réduction des surfaces en jachère et diminution des friches, surpâturage des terres de parcours ("raks").

Suite à ces destructions, on observe de nos jours une fragilisation très prononcée des écosystèmes dont la sensibilité était déjà très accusée du fait des conditions naturelles, tropicales et montagneuses. Cette fragilisation des écosystèmes se traduit notamment par une érosion accélérée des sols sous de multiples formes : érosion en nappes et en griffes, érosion linéaire, sapement de berges, affaissement de terrains etc. A quoi s'ajoutent fréquemment des pertes en eau du fait des ruissellements, la faible recharge des nappes phréatiques dont le niveau ne cesse de baisser et des problèmes graves de salinisation des sols.

La gravité des problèmes a incité ADEMA à réaliser depuis quelques années des interventions dans le domaine de la conservation de sols et de l'eau à travers son programme de sécurité alimentaire.

Elle se propose d'agir sur ses conséquences immédiates et ses causes profondes en mettant les paysans au cœur de la problématique à résoudre. En effet, l'expérience de nombreux projets antérieurs de même nature montre qu'il ne saurait y avoir de véritable défense et restauration des sols sans une authentique participation paysanne, ce qui suppose que les solutions envisagées doivent être directement et rapidement productives afin que les agriculteurs y trouvent de quoi satisfaire leurs intérêts immédiats et pas seulement à long terme.



Les interventions relatives à la gestion conservatoire des eaux et des sols sont conçues de façon à accroître la productivité et le niveau de vie des paysans bénéficiaires. Elles sont réalisées au niveau des deux unités géomorphologiques : versants et ravines mais ces dernières sont privilégiées en raison du fait qu'elles constituent une fois aménagées de petits oasis propices à l'intensification par rapport aux accumulations subséquentes d'alluvions et de matières organiques.

Le traitement des ravines est réalisé à partir de digues, structures conversationnistes en terre battue, construites perpendiculairement par rapport à leur axe d'écoulement. Elle est constituée de matériaux tout venants à partir des déblais collectés dans le fond de la ravine. Leur longueur est variable, leur hauteur varie de 2 à 3 mètres et la largeur de leur crête atteint 3 mètres environ. La crête de la digue est revêtue d'une pierrée pour empêcher les affouillements dus aux précipitations. Les talus amont et aval de la digue sont protégés par une végétation enherbée faite de graminées locales. La cuvette ou plateforme de plantation est située dans l'axe de drainage, en amont de la digue elle porte l'eau de retenue qui suivant les précipitations et le niveau des crues peut durer jusqu'à une dizaine de jours. Dans la réalité du bas Nord-Ouest la réalisation de ces digues aux fins de conservation de l'eau ou d'irrigation par immersion représente un axe de développement idéal dans la mesure où la ressource en eau constitue le principal élément limitant de l'agriculture.

La présence des digues entraîne des niches écologiques favorables au développement des cultures. Tel que témoigné par les agriculteurs ayant bénéficié de ces types de travaux, ils ont entraîné une augmentation substantielle de la production agricole et l'amélioration de leurs revenus. Un agriculteur vivant dans la localité de Bassin Hardy et bénéficiaire de trois digues a pu mettre en place une bananeraie de 1000 bananiers et un verger de 300 papayers. Au bout d'une année il a pu réaliser des chiffres de vente de l'ordre de 100,000 gourdes. Tenant compte de la rentabilité immédiate des sites aménagés avec ces structures, de leur durabilité et de leur possible reproduction par les paysans eux-mêmes, elles méritent d'être prises en compte dans tout projet de traitement de ravines aux fins de production agricole.

Clother GENEUS

Ing. Agronome

Responsable du programme Sécurité Alimentaire/ADEMA

**Sécurité
Alimentaire**



Assurer pour vous élever dignement en Haïti

Réflexion autour de...

Développement durable et assistanat



Trop longtemps, depuis qu'Haïti ne cesse de s'effondrer dans le trou noir de la pauvreté. Nous avons prié tous les saints, chanté beaucoup de chansons et même appelé les loas. Aujourd'hui, il est plus qu'urgent de poser le problème de l'assistanat comme étant l'une des barrières empêchant l'atterrissage du Développement durable chez nous.

L'assistanat, si nous nous vouons à l'idée qu'il représente l'état expliquant tous ces gens d'une population n'ayant pas un travail mais dépendent des interventions publiques, privées ou sociales. Alors que le développement durable consiste à pérenniser par tous les moyens possibles ces trois critères de l'humanité à savoir le social, l'économie et l'environnement. Comment pérenniser le social si les interventions visent à casser le pouvoir à l'autre d'être indépendant ? Comment pérenniser l'économie si le commerce est privatisé ou concentré ? Comment pérenniser l'environnement si la société n'est pas en mesure de le protéger à travers leurs différentes actions utiles ? Lors du troisième sommet de la terre, à Rio de Janeiro en 1992, les participants ont travaillé sur l'adoption de trois conventions : le changement climatique, la protection de la biodiversité et la lutte contre la désertification (Voir l'Agenda 2021).

En Septembre 2015, les états membres de l'ONU ont avancé avec l'Agenda 2030 et adoptent 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) sur lesquels reposent les différentes actions à mener dans le monde. Les différents objectifs visent à améliorer la vie sur terre et si nous devons citer quelques thèmes résumant ces objectifs nous citerions : le partage, le travail, la santé, l'éducation, l'équité/l'égalité, l'eau potable, l'énergie renouvelable, les infrastructures de base et autres. En influençant toutes ces choses, ce qu'il faut éviter, c'est de conduire les gens dans l'indignité.

Dans la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen votée le 26 Aout 1789, la deuxième phrase de l'article premier, toujours écartée des récitals stipule que « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». D'autant plus, si cela a vraiment rapport au développement durable, il faut qu'elles projettent leur finalité vers l'avenir en répondant aux besoins urgents comme par exemple l'accès au logement, à l'eau potable, à la santé, à l'éducation et à l'électricité.

Il est temps de varier les modèles d'intervention, de localiser les aides et d'éviter le piège de l'assistanat qui ne vise qu'à faire des apaisements et nous citons : la distribution périodique de kits alimentaires, la distribution de cash inconditionnel, la distribution d'habits, etc sont les quelques points forts du maintien de l'assistanat. La personne humaine a besoin de fierté alors il serait mieux de l'aider à en obtenir. Elle a besoin d'un renfort pour déployer son énergie. Elle a besoin d'une source de lumière pour produire les siennes. Elle a besoin de se solidariser avec ses paires, de trouver le chemin du travail. La personne humaine a besoin de leaders responsable pour leurs montrer comment façonner un monde meilleur, juste et égalitaire. Elle a besoin de bonnes formations et d'informations. Elle a besoin d'exister par son courage. Laurent Wauquiez, un homme politique français, dans un entretien, a fait savoir que pour faire du social, il faut miser sur des activités, quel que soit la fragilité de la situation. C'est Victor Hugo qui a dit un jour qu'aimer quelqu'un, c'est lui donner de l'importance à ses propres yeux, l'aider à croire en lui-même. La personne humaine est assoiffée de prendre des initiatives en groupe (associations et organisations), alors mettons-nous dès aujourd'hui à intervenir comme ADEMA dans le renforcement des associations, des structures sociales et publiques (OSC, OCB et CLPC), favoriser la production agricole, la pêche et l'élevage, diminuer les risques de catastrophes, revaloriser l'offre éducative et accompagner les membres de la collectivité à travers des actions dirigeant sur la bonne gouvernance...

Vous, leaders responsables et membres de la communauté, il est de votre devoir de prendre en compte ses nombreux atouts que vous possédez et de les transformer en valeur (produits). Aucun pays du monde n'a réussi avec de la paresse mais par le courage et la force de travailler constamment pour avancer avec le progrès. Cultivez vos terres, soignez vos bétails, éduquez vos enfants, maintenir la pêche et organisez-vous par des actions mutuelles pour solidifier vos revenus. En vérité, si vous considérez bien toutes ces ressources naturelles placées à votre disposition, vous ne connaîtrez pas la couleur de la faim et vous serez résilients économiquement.

Christ-Falin ORALUS
Chargé de communication pour ADEMA

En route vers le développement

Rencontre avec Claubert BEAUBRUN

Inspecteur Principal au Bureau du
District Scolaire de Jean Rabel



ADEMA, dans le cadre de la mise en œuvre de programmes éducatifs visant à améliorer la qualité de l'offre éducative dans le Bas Nord-Ouest, mène ses interventions en appui au Bureau du District Scolaire (BDS). Différentes activités font l'objet de cet accompagnement. Nous avons rencontré l'Inspecteur Principal au BDS de Jean Rabel (JR), Claubert Beaubrun sur cette question.

Pale...Aji : Dans quelles conditions fonctionnait le BDS de JR avant l'appui d'ADEMA ?

Claubert : Avant l'appui d'ADEMA, le BDS fonctionnait avec les moyens du bord, il n'y avait pas de moyen de fonctionnement. Même pour les tests standardisés que nous souhaitions organiser, nous avons rencontrés de nombreuses difficultés. Nous au BDS, nous n'avons qu'un rapport de salaire avec l'Etat. Alors qu'avec ADEMA nous bénéficions d'un appui en matériel et d'une assistance technique pour la réalisation de nos interventions.

Pale...Aji : De quels types d'appui le BDS de JR bénéficie-t-il de la part d'ADEMA ?

Claubert : Depuis mon arrivée à la tête du BDS en Septembre 2018, nous avons reçu des biens mobiliers (Bureaux, chaises...) et des moyens de déplacement

(motocyclettes) dans le cadre du projet axé sur la revalorisation des écoles nationales. Nous avons aussi

reçu un ordinateur et une imprimante. Il



ya également entre autres des actions de formations prises en charges par ADEMA sur le plan financier et logistique.

Pale...Aji : Quels sont les impacts de cet appui sur le fonctionnement du BDS et des écoles de votre district en général ?

Claubert : Le BDS est en quelque sorte bien équipé et peut ainsi mieux assumer ses tâches. Les enseignants et directeurs d'écoles deviennent plus dynamiques grâce aux appuis didactiques et pédagogiques.

Les enfants en échecs scolaires progressent.



Pale...Aji : Quelles sortes d'appuis complémentaires souhaiteriez-vous recevoir ?

Claubert : Nous souhaiterions avoir des appuis dans la formation des inspecteurs vu la carence de compétences et de capacités au niveau de cette institution qui recrute en majeure partie par des choix politiques. Il y a par la suite notre bureau qui loge neuf personnes et nous aimerions avoir plus

d'espace pour nous décoincher. Les directeurs ont certainement besoin d'avoir des séances de formation liées aux suivis pédagogiques pour nous aider à maintenir les objectifs du ministère en salle de classe. Enfin, nous souhaiterions qu'ADEMA élargisse sa liste de sélection d'écoles dans le cadre des appuis directs du programme.

Pale...Aji : Comment percevez-vous l'intervention d'ADEMA dans le secteur éducatif du bas Nord'Ouest ?

Claubert : ADEMA, quoi qu'elle ne se substitue pas à l'Etat et ne peut en aucun cas assouvir toutes nos attentes, intervient avec rigueur et professionnalisme. Elle nous vient en appui et apporte du sang neuf dans le secteur éducatif du bas Nord-Ouest. Notre souci pour l'instant n'est que le cas de ces enseignants qui avancent en âge de retraite et qui continuent de participer aux différentes formations, on se demande si ce n'est pas du gaspillage.

Propos recueillis par Betty
ANNAUS / Psychologue scolaire ;
Animatrice volet Psychosocial et
Parrainage

Dans le bas Nord'Ouest...

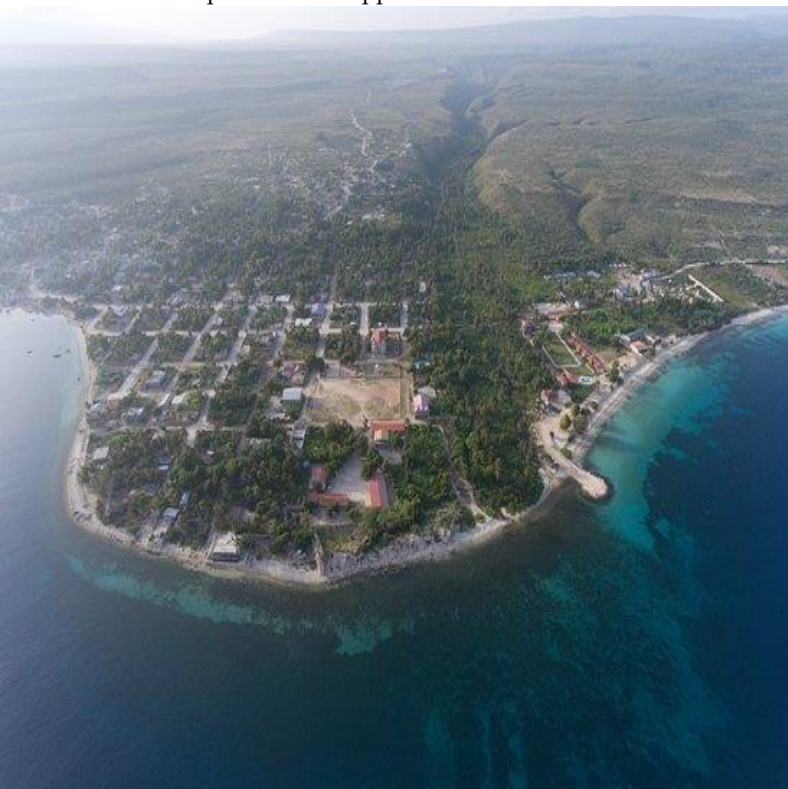
Môle Saint-Nicolas - Le tourisme : un potentiel inexploité

Extrait Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune du Môle Saint Nicolas 2020-2025 élaboré avec l'appui d'ADEMA

Le secteur du tourisme a été et est toujours considéré dans la commune du Môle St Nicolas comme un potentiel secteur créateur de richesses et protecteur du patrimoine ; sites historiques, curiosités naturelles, plages paradisiaques, particularités culinaires, ambiance de la ville sont autant d'atouts. On répertorie la Poudrière, le Vieux Quartier, le fort Georges, la batterie de Vallière, le fort St Charles parmi les fortifications françaises tournées vers la mer ; mais la commune dispose aussi de forts de l'occupation anglaise de la fin du 18^{ème} siècle (le fort de Ralliement) et de fortifications de montagne de la période haïtienne de 1810 (fort à Cabrit). La ville du Môle comprend également des sites historiques intéressants comme le cimetière colonial ainsi que de nombreuses architectures datant des colonisations françaises puis anglaises. En termes d'hébergement, on compte environ 70 Chambres d'hôtels, 40 chambres d'hôtes ainsi réparties : à la ville du Môle, l'auberge « Resto Calm » (3 chambres) et l'hôtel « Toussaint Louverture Beau Rivage » (22 chambres), l'hôtel « Paradis du Môle » (44 chambres) et le bar-restaurant « Boukan Guinguette » avec ses 5 bungalows, Hispagnola hôtel, A Mare-Rouge, l'auberge Anne-Marie peut accueillir 12 personnes, le Family guest house ; l'auberge de Santrain dispose de 16 places.

Le secteur de la restauration a progressé ces dernières années. On compte plusieurs restaurants capables de répondre de façon adéquate aux commandes. Toutefois il reste encore des actions à mener en termes de développement touristique : Aménagement des voies terrestres, développement du trafic aérien et maritime, promotion de l'image du Môle et formation de personnes aux métiers du tourisme.

Le Plan National de Tourisme datant des années 90, propose le Môle comme un site phare, tout en conseillant des investissements légers respectueux du patrimoine historique et naturel. En outre, il faut aussi relater que le plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH 2012) fait du Môle un pôle de développement local.



- Construction de cinq hôtels au centre-ville restaurants inclus
- Construction de 3 Guest house à Mare-Rouge
- Construction de 10 nouveaux restaurants au niveau de toute la commune
- Formation de 10 jeunes au métier de guide touristique
- Formation des prestataires des services hôtellerie/restauration sur le tourisme local
- Disponibilité de chambre d'hôte au centre-ville
- Aménagement de 3 plages au centre-Ville
- Aménagement et promotion Grotte Princeton
- Recensement et réhabilitation des patrimoines historiques et touristiques de la commune
- Identification des circuits de randonnées
- Construction de 1 centre social, d'1 bibliothèque, d'1 centre culturel et de 2 salles paroissiales

Extrait du PCD «Tableau 42 : réalisations en matière de tourisme (2010 -2020) »



Les contraintes à résoudre en termes de développement touristique sont les problèmes du transport (développement du trafic aérien et maritime) et l'absence de promotion de l'image de Môle. Malgré les efforts réalisés ces dernières années, le nombre de personnes formées aux métiers du tourisme reste insuffisant. Les sites historiques mériteraient des actions de restauration, les infrastructures de loisirs sont quasiment inexistantes et les plages ont besoin d'être réaménagées.

A l'instar du pays, le secteur du tourisme souffre terriblement des problèmes d'insécurité qui réduisent considérablement l'attrait du pays vers les touristes étrangers et les déplacements internes.

Roberson Alphonse après son séjour au Môle Saint-Nicolas entre amis et collègues, en Avril 2018, a rédigé un article dans lequel il a dit : « L'ascension du versant Est de morne La Pierre, après la ville des Gonaïves, dévoile le bleu clair de la côte, les ravines sèches serpentant des gorges peuplées de cactus. A l'extrême Nord-Ouest d'Haïti, Môle Saint-Nicolas est une oasis au bout d'un trajet infernal, un lieu à visiter au moins une fois dans sa vie ».

Christ-Falin ORALUS
Chargé de communication pour ADEMA

Album de quelques activités réalisées au cours de ce trimestre



Traitement des ravines : Mise en place de seuils à la première section communale de Bombardopolis (En partenariat avec HI).



Formation interne sur la Gestion des Risques et Désastres au niveau d'ADEMA



Mise en place de classe de remédiation pour les enfants en échec scolaire à Bombardopolis et à Jean Rabel



Formation EDAB pour les membres EIC de Baie-de-Henne dans le cadre du projet R2D2 financé par l'AFD



Mise en place de digue en terre battue à Zabette / localité de la 3^{ème} section communale Baie-de-Henne (Voir l'article de la page 2) dans le cadre du projet R2D2 financé par l'Agence Française de Développement

Sécurité Alimentaire

Education

Brèves
Des programmes

- Pour réduire les impacts dus au phénomène de l'érosion et en même temps accroître la production agricole, dans le cadre du projet R2D2 financé par l'Agence Française de Développement (AFD), Adema a entrepris des activités de conservation de sols (seuils, digues en terres battus) à Baie-de-Henne (Zabette et Nan Carré).

- Pour favoriser la continuité du fonctionnement de la cassaverie à Bombardopolis, le programme Sécurité Alimentaire d'Adema a assuré au cours de ce trimestre, l'installation d'une rappe motorisée à cette cassaverie gérée par la fédération des associations de planteurs de manioc.

- Pour éradiquer le nombre de sur-âgés dans les écoles publiques du Bas-Nord-Ouest, ADEMA, en appui au BDS, a mis sur pied 3 classes spéciales dénommées « Classe des enfants avancés en âge ». Les enfants bénéficiaires sont au nombre de 96 dont 32 filles et 64 garçons. Ces enfants vont rattraper deux ans sur les retards de leur cycle d'étude.

- Dans le but de diminuer l'échec scolaire dans les écoles nationales du bas Nord-Ouest, Adema a mis sur pied, au cours de cette période, des classes de remédiation. Ainsi, 69 enfants dont 26 filles et 43 garçons ont participé à ces ateliers basés sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

GRD

- Adema, dans le cadre du Projet « Réponses aux Risques pour un Développement Durable » (R2D2) a aménagé un abri provisoire à Citerne-Rémy (Jasmin), 1^{ère} section Communale de Baie-de-Henne.

- Adema a réalisé des séances de formation en Système d'Alerte Précoce (SAP), en Evaluation des Dégâts et Analyse des Besoins (EDAB) pour les structures de la protection Civile de la commune de Baie-de-Henne (4 EIC, 4 CLPC). Ces activités sont aussi classées dans le cadre du projet R2D2.

NB : EIC : Equipe d'Intervention Communautaire / CLPC : Comité Locale de Protection Civile

Nos principaux partenaires financiers et techniques



Pour la rédaction :
Mausert François, Raymond Achille et Christ-Falin Oralus

76 Boulevard du 15 Octobre / Route de Tabarre – Pétion-Ville Haïti ; Centre de Formation Bois d'Or à Jean Rabel ; Floxi à Bombardopolis
3711-11 49 / association@ademahaiti.org / www.ademahaiti.org

Adema Communication